

COMPTABLE DE COPROPRIÉTÉ (POEC) (PIC)

Cette action de formation est cofinancée par l'Etat dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences

Nombre de places disponibles par session : 15

Type de contrat : POEC

Rémunération moyenne en sortie de formation :
30 à 40 K€/an* selon profil et expérience

Durée et lieu de la formation : 42 jours à Nanterre (92) (matériel de formation fournis par Devenez)

Durée du stage en entreprise : 15 jours

* moyenne constatée des recruteurs participant avec une variation possible selon expérience et compétences



PROFIL RECHERCHE

- Vous avez un bac+2 comptabilité minimum

Cette offre s'adresse aux demandeurs d'emploi.

DESCRIPTIF METIER

Vos missions consisteront à :

- Assurer la gestion comptable de votre portefeuille.
- Suivre et répondre aux sollicitations comptables des copropriétaires.
- Assurer le lien et les transferts de données avec les établissements bancaires.
- Représenter la société dans les instances représentatives des copropriétés et ASL : contrôle des comptes avec le conseil syndical.
- Assurer la gestion budgétaire et administrative des copropriétés en collaboration avec la responsable du service.
- Préparer les budgets des copropriétés.
- Suivre les budgets et les marchés travaux.
- Gérer les situations de copropriétaires en impayés.
- Traiter les demandes d'état daté, ainsi que les notifications de vente.
- Organiser des réunions de coordination des actions avec les différents territoires et directions concernées.
- Développer une veille réglementaire auprès des équipes concernant la comptabilité, et dispenser si nécessaire une formation interne dans le cadre d'un dispositif d'amélioration continue.



Prochaines dates de formation

Consulter notre site web

<https://www.devenez.fr/espace-candidats/les-offres-en-cours/comptable-copropriete-poec-pic>

COMPTABLE DE COPROPRIÉTÉ (POEC) (PIC)

Cette action de formation est cofinancée par l'Etat dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences

APPROCHE PEDAGOGIQUE ET MODALITES D'EVALUATION

- **En temps normal** : formation présentielle alternant présentation théoriques et TP – sur le site de FITEC NANTERRE

FORMATEUR ET PÉDAGOGIE

Chaque formateur à FITEC doit avoir une double casquette celle d'expert et de pédagogue. C'est cette double compétence qui garantit une acquisition de compétences optimum pour chaque stagiaire.

Tous les formateurs ont suivi une formation et maîtrisent l'outil Teams. Ils ont également été formés quant à l'organisation de la formation à distance et cela dès sa mise en place.

QUALITÉ DES CONDITIONS TECHNIQUES

Un formateur anime le cours sur un **groupe Teams**, partage sa **vidéo** et son **écran**, diffuse ses **supports**, met une **base documentaire** à disposition, **interagit** avec les stagiaires, lance les TP sur des outils et plateformes cloud, peut **prendre la main** sur les postes.

RYTHME ET SÉQUENÇAGE D'APPRENTISSAGE

Les formations requièrent la présence de tous.

Le **rythme** est de 9h à 13h et 14h à 18h par jour.

INTERACTIVITÉ

A tout moment, les stagiaires peuvent **interagir** avec le formateur, poser des **questions orales** grâce au micro ou par écrit sur le **chat** de Teams.

Les micros des stagiaires sont coupés par défaut et chacun peut l'activer pour intervenir.

ACCOMPAGNEMENT

Pour chaque session de formation, en plus du formateur, un **modérateur** membre de l'équipe pédagogique veille à la bonne marche de la formation à distance. Il reste connecté à la formation, vérifie les connexions, répond aux questions ou difficultés des stagiaires, enregistre la session.

Le formateur peut ainsi se concentrer sur l'animation pédagogique de son cours.

Un **questionnaire en ligne de satisfaction** est rempli par les stagiaires.

MODALITES D'EVALUATION - VALIDATION DE LA MISE EN OEUVRE DE LA COMPETENCE

20% du temps est consacré au cours théorique et 80% du temps est consacré aux travaux pratiques, exercices et projets.

Les cursus complets de Reskilling sont validés par une **soutenance en ligne** face un jury de professionnels du métier.

Toute notre approche pédagogique est basée sur le respect des critères de la norme ISO 9001.

COMPTABLE DE COPROPRIÉTÉ (POEC) (PIC)

Cette action de formation est cofinancée par l'Etat dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences

TARIFS ET FINANCEMENTS (Formation conventionnée*)

Cette formation est conventionnée dans le cadre d'une POEC. Elle sera donc entièrement prise en charge et financée dans ce cadre.

Plus d'informations sur les financements : <https://www.devenez.fr/financements/>

** Cette action de formation s'inscrit dans le cadre du dispositif « Plan d'Investissement dans les Compétences » (PIC) – « Actions de qualification et requalification des demandeurs d'emploi franciliens » – Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC)», bénéficiant du soutien financier de l'Etat dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences.*

Vous êtes DEMANDEUR D'EMPLOI : postulez à une offre de Formation

Devenez.fr, vous propose d'intégrer un poste de **COMPTABLE DE COPROPRIETE**, moyennant une formation métier prise en charge dans le cadre de la **POEC** (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective) dispositif géré et financé par Pôle Emploi.

POEC : formation et accompagnement vers l'emploi

1. Candidature
2. Présélection et sélection définitive par un comité d'admission
3. Formation
4. Préparation à la recherche d'emploi
5. Accompagnement et présentation des stagiaires certifiés à nos partenaires recruteurs

Nous recherchons des candidats motivés et disponibles possédant les prérequis décrits ci-dessus.

Si vous êtes retenu(e) lors de la journée de sélection, vous aurez accès à une formation métier de 42 jours + 15 jours de stage en entreprise, suivis d'un accompagnement à l'emploi.

Sachez que vous pouvez également trouver vous-même votre futur recruteur et intégrer la formation en POEI.
<https://www.devenez.fr/espace-candidats/conseils-rh/faq-comment-trouver-son-entreprise/>

COMPTABLE DE COPROPRIÉTÉ (POEC) (PIC)

Cette action de formation est cofinancée par l'Etat dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences

PROGRAMME DE FORMATION

Module	Nbr heures	Nbr Jours
1. Comptable de copropriété	7	1
<ul style="list-style-type: none"> Comprendre le métier de comptable de copropriété 		
2. Organisation et fonctionnement de copropriété	7	1
<ul style="list-style-type: none"> Lire et de comprendre les dispositions contenues dans un RCC (règlement de copropriété) Les exécuter et les expliquer aux copropriétaires Repérer les dispositions contraires à l'ordre public et conseiller les copropriétaires sur les différentes procédures à mettre en œuvre pour les modifier Respecter la démocratie au sein d'une copropriété <ul style="list-style-type: none"> Le droit à l'information Le droit de vote des copropriétaires Le quorum des assemblées de copropriétaires Distinguer les parties privatives des parties communes Savoir fixer les limites à leur usage, afin de mesurer l'impact des modifications dans leur nature, sur l'entretien, les travaux et les charges Définir la destination de l'immeuble Définir l'affectation des lots, changer l'affectation des parties privatives Mettre en œuvre les actions permettant la cession du lot Définir le droit d'usage des parties privatives Définir les droits sur les parties communes Les registres de la copropriété Le contenu des registres Le droit de consultation des registres 		
3. Le syndicat des copropriétaires, ses devoirs et ses responsabilités	7	1
<ul style="list-style-type: none"> Syndicats coopératifs Créer, gérer et dissoudre un syndicat secondaire Assurer la scission d'une copropriété Créer, gérer et dissoudre une union de syndicats Connaître la réglementation pour cerner les différentes responsabilités qui ont vocation à s'appliquer au cours de la vie en copropriété 		
4. Le social dans la copropriété	21	3
<ul style="list-style-type: none"> Faire le point sur les dernières évolutions de la convention collective et de la loi relatives aux salariés de copropriétés Mettre en pratique la gestion quotidienne des gardiens et employés d'immeubles Gestion de la paie 		

COMPTABLE DE COPROPRIÉTÉ (POEC) (PIC)

Cette action de formation est cofinancée par l'Etat dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences

Module	Nbr heures	Nbr Jours
5. Les règles comptables	14	2
<ul style="list-style-type: none"> • Les enregistrements comptables • La nomenclature comptable obligatoire • Les documents comptables obligatoires et les pièces justificatives 		
6. La comptabilisation des opérations	49	7
<ul style="list-style-type: none"> • La comptabilisation des opérations courantes • La nomenclature comptable des opérations courantes • Les 5 principales catégories d'opérations courantes • La comptabilisation des travaux de l'article 14.2 et des opérations exceptionnelles • La comptabilisation des opérations comptables particulières 		
7. Les documents de synthèse	21	3
<ul style="list-style-type: none"> • L'état financier • Le compte de gestion général • Le compte de gestion pour opérations courantes • La compte de gestion pour travaux de l'article 14.2 et opérations exceptionnelles • La compte des travaux et opérations non encore clôturés 		
8. Les contrôles comptables	14	2
<ul style="list-style-type: none"> • Les comptes de la classe 1 à la classe VI 		
9. Prévenir et gérer les impayés	7	1
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître ce qu'il est possible de faire pour éviter les impayés • Apprendre à élaborer une stratégie de recouvrement 		
10. Comprendre la RGPD	7	1
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place les procédures 		
11. Gestion des conflits, du temps , animer une réunion	21	3
<ul style="list-style-type: none"> • Répondre à une question dans un temps limité • Savoir être en clientèle • Présenter des informations aux clients • Gestion des conflits • Animation de réunion 		
12. Solutions Numériques	42	6
<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur les outils bureautiques Excel et PPT • Webdémonstrations progiciels de comptabilité • Atelier VILOGI (licences gratuites) 		
13. Mise en situation professionnelle – soutenance et passage certification	43	6
Sur la base de la préparation d'une assemblée générale, le stagiaire devra en faire toute la préparation et la soutenance sera la mise en place de l'AG.		
14. L'employabilité	21	3
<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une planche contact CV envoyée aux partenaires et à l'écosystème • Apprendre à faire la lettre et le mail de motivation • Travail sur la matrice des compétences • Comprendre les bonnes méthodes et les astuces pour valoriser son profil LinkedIn, • Approche sur le réseau Shapr afin de développer son réseau professionnel • Simulation d'entretien pour définir une stratégie • Petit livret pdf récapitulatif pour réussir un entretien 		

COMPTABLE DE COPROPRIÉTÉ (POEC) (PIC)

Cette action de formation est cofinancée par l'Etat dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences

Module	Nbr heures	Nbr Jours
15. Préparer et animer une présentation	7	1
<ul style="list-style-type: none"> Aborder les principaux facteurs clés de succès permettant de réussir une bonne présentation Identifier le contexte et l'objectif à atteindre Organiser le contenu de la présentation avec un esprit créatif Rédiger et synthétiser avec efficacité Optimiser l'impact du support visuel avec les outils digitaux Gérer le stress et réguler les émotions Savoir réagir positivement aux aléas, aux questions, aux contradictions Maîtriser le timing et savoir conclure positivement.		
16. Adopter la bonne posture	7	1
<ul style="list-style-type: none"> Etre capable de se présenter dans un temps limité Etre capable de répondre à une question dans un temps limité Savoir être en clientèle Savoir présenter des informations aux clients. 		
STAGE EN ENTREPRISE	105	15
Mise en application de l'ensemble des thématiques abordées dans un stage en entreprise		
Nombre total d'heures	400H	57J

Note : Ce document n'est pas contractuel et peut faire l'objet de modifications afin de répondre à des impératifs d'ordre pédagogique

MODALITES D'INSCRIPTION ET DELAIS D'ACCES

Délai d'inscription variable selon le mode de financement.

INSCRIPTION SUR NOTRE SITE INTERNET :

<https://www.devenez.fr/espace-candidats/les-offres-en-cours/comptable-copropriete-poec-pic>

ACCESSIBILITE :



Public en situation de handicap, contactez notre Référent : M. Olivier BENANOU – o_benanou@devenez.fr

POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT :

Contactez-nous à recrutement@devenez.fr